

Démarche : FUNERAIRE AUBE (10) : demande de dérogation au délai de 14 jours - INHUMATION

Organisme : SOUS-PREFECTURE DE NOGENT-SUR-SEINE

## Identité du demandeur

Email

Etablissement SIRET

Dénomination

Forme juridique

## Formulaire

### ETABLISEMENT DE POMPES FUNEBRES

NOM DE L'ETABLISSEMENT DE LA SOCIETE DE POMPES FUNEBRES

COMMUNE

ADRESSE

TELEPHONE

## DEFUNT

### MOTIF DU DEPASSEMENT DES 06 JOURS

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

FORTE ACTIVITE FUNERAIRE

TRAVAUX FUNERAIRES

IMPERATIFS FAMILIAUX

# FUNERAIRE AUBE (10) : demande de dérogation au délai de 14 jours - INHUMATION

- RECHERCHE DE FAMILLE
- OBSTACLE MEDICO-LEGAL
- IMPERATIFS DE LA PAROISSE
- ANNONCE TARDIVE DU DECES
- EXHUMATION
- MAIRE(S) FERMEE(S)
- JOUR(S) FERIE(S)

## CIVILITE DE LA PERSONNE DECEDEEE

Mme

M.

## NOM (de jeune fille) + PRENOM DE LA PERSONNE DECEDEEE

## DATE D'INHUMATION

## COMMUNE D'INHUMATION

## JUSTIFICATIFS

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- CERTIFICAT DE DECES délivré par le Médecin

OBLIGATOIRE. Son absence ne permet pas de valider votre demande, qui ne sera pas traitée. Doit comporter la signature du Médecin.

### OBSTACLE MEDICO-LEGAL ?

Y a-t-il un obstacle médico-légal ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- P.V. DE LEVEE DE L'OBSTACLE MEDICO-LEGAL

UNIQUEMENT OBLIGATOIRE si le décès présente un obstacle médico-légal.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ACTE DE DECES délivré par la mairie

OBLIGATOIRE. Son absence ne permet pas de valider votre demande, qui ne sera pas traitée. Doit comporter le cachet et la signature de la mairie.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

## FUNERAIRE AUBE (10) : demande de dérogation au délai de 14 jours - INHUMATION

OBLIGATOIRE. Son absence ne permet pas de valider votre demande, qui ne sera pas traitée. Doit comporter le cachet et la signature de la mairie.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

AUTORISATION D'INHUMATION délivrée par la mairie

OBLIGATOIRE. Son absence ne permet pas de valider votre demande, qui ne sera pas traitée. Doit comporter le cachet et la signature de la mairie.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

ARRETE PREFECTORAL D'HABILITATION FUNERAIRE

UNIQUEMENT OBLIGATOIRE si votre société est située dans un autre département que l'AUBE (10).  
Arrêté préfectoral ou attestation préfectorale.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

PIECE JOINTE N°1

NON OBLIGATOIRE.

Toute pièce que vous jugerez utile de rajouter. Son absence vous permet malgré tout de valider votre demande.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

PIECE JOINTE N°2

NON OBLIGATOIRE.

Toute pièce que vous jugerez utile de rajouter. Son absence vous permet malgré tout de valider votre demande.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

PIECE JOINTE N°3

NON OBLIGATOIRE.

Toute pièce que vous jugerez utile de rajouter. Son absence vous permet malgré tout de valider votre demande.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

PIECE JOINTE N°4

NON OBLIGATOIRE.

Toute pièce que vous jugerez utile de rajouter. Son absence vous permet malgré tout de valider votre demande.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

PIECE JOINTE N°5

NON OBLIGATOIRE.

Toute pièce que vous jugerez utile de rajouter. Son absence vous permet malgré tout de valider votre demande.